



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences

Communauté de Communes du Briançonnais
(CCB)

4 fiches

1. Maintenir et attirer les ressources humaines sur le territoire en levant notamment les freins au logement
2. L'offre de formation locale : un levier important pour développer l'attractivité du territoire
3. Accompagner les entreprises vers la transition numérique sur le territoire
4. Accompagner les entreprises vers la transition écologique et énergétique sur le territoire



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 54 Branches Professionnelles et 70 915 établissements en Paca dont 2 141 dans les Hautes-Alpes dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- **appuyer** les Branches Professionnelles ;
- **assurer** un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- **financer** les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- **collecter** l'offre de formation ;
- **observer** la relation emploi-formation en région ;
- **animer et accompagner** la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- **mettre en œuvre** toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter la dynamique Action cœur de ville et Villages d'avenir, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB) a pour but à travers un diagnostic territorial :

- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" et "Villages d'Avenir"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont **236 villes** sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) a une double ambition :

- **améliorer** les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- **renforcer** leur rôle moteur au sein du développement territorial.

**Sur la Communauté de Communes du Briançonnais,
Le lauréat est : Briançon.**

Le programme national "Villages d'avenir"

s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Il vise à accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement.

Sur la Communauté de Communes du Briançonnais, 9 communes ont été sélectionnées afin de participer à ce programme : **Cervières, La Salle-les-Alpes, Montgenèvre, Névache, Puy-Saint-André, Puy-Saint-Pierre, Saint-Chaffrey, Val-des-Près, Villar-Saint-Pancrace.**

Membres du Comité de Pilotage

- Communauté de Communes du Briançonnais
- Sous-préfecture de Briançon
- Mairie de Briançon
- Mairie de La Salle les Alpes
- Mairie de Montgenèvre
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la protection des populations des Hautes-Alpes
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Paca
- Chambre de Commerce et d'Industrie 05
- Domaines Skiabiles de France Section Alpes du Sud
- Serre Chevalier Vallée Domaine Skiable
- France Travail
- Mission Locale 05
- Cap emploi 05
- UMIH 05
- U2P 05
- CAPEB Alpes Durance
- CPME 05
- Constructys
- GRETA Alpes Provence
- École de la deuxième chance
- AFPA

Une convention partenariale a été signée entre l'**Opco EP** et le **Carif-Oref** Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2022 avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.



Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur - 22, rue Sainte Barbe - 13002 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - E-mail communication@cariforef.fr

Retrouvez-nous sur : www.cariforef-provencealpescotedazur.fr

Opco des Entreprises de Proximité - 146 rue Paradis - 13006 Marseille - E-mail beatrice.lheureux@opcoep.fr

Retrouvez-nous sur : www.opcoep.fr